n°102.

Autre observation par le Sieur Cadran

Le 26 Janvier 1748 on a remis a mes soins le S.r Faubet Cap.ne du Corsaire
La Jeune hortence du havre qui avoit receu le 26 du dit Mois un Coup
despingolle chargé a mitraille dont un Lingot de fer d'environ un pouce et
demy luy est entré a la partie inf.re interne de la Jambe droite au dessus
de la maleole, lequel a fait son trajet obliquement sortant a la partie
infre externe de la meme Jambe ayant fracturé la partie inferieure
du Tibia, emporté Toute la maleole interne ce qui a causé un
dechirement de la membrane enterosseuse et a ouvert l'articulation
ayant examiné cette playe j'y ay Trouvé un grand gonflement que j'ay
regardé etre occassionné par la presence de plusieurs esquilles ou autre
Corps etranger Ce qui m'a determiné a dilater l'entrée et la sortie du
Coup au moyen dequoy j'ay Trouvé l'astragal entierement decouvert
avec une quantité prodigieuse d'esquilles qui faisaient une perte de substance
du tibia d'environ deux poulces, ayant Tiré au p.er appareil dix esquilles
de meme successivement a chaque pensement jusqu'au nombre de 25
les accidents faisant Toujours du progrès j'appellay en Consultation
M.rs les chirurgiens major et ordinaires de la marine Ceux de la Cittadelle
et ville qui delibererent Comme il suit
Nous soussignez Chirurgiens majors du port et arcenal de Brest
Chirurgiens major de la Cittadelle et chirurgiens ord.es de la Marine
sommes d'avis pour Conserver les Jours du S.r Faubet que le plus
promptement que l'on pourra on luy emputé la Jambe vu qu'il n'y a
nulle apparence de la luy Conserver, a luy pouvoir servir, Tant par a
port a la perte de substance de l'os, qu'a l'ouverture de l'articulation
en outre que la fievre, et le gonflement mettant le malade dans un danger
evident de perdre la vie ne prevoyant pas de secours plus propres et plus
Certains dans la situation ou il se trouve deliberé a Brest le jour et an que
dessus
Le malade me paroissant d'une bonne Constitution (n'ayant D'ailleurs
aucun vice dans le sang, Je luy fis repetter les saignées, l'application
des Cataplames emoliants, La situation Convenable a La partie
La Diete humectante, et rafraichissante, ~~[illegible]~~ la repugnance que
j'ay pour la privation d'une partie de son Tout, me firent surseoir

ARC 59 n° 114

pendant quelques Jours Loperation, les accidents nayant point
augmentés, ayant fait des nouvelles dilatations aux deux ouvertures
elles failiterent la sortie de quelque esquille qui avait resté qui firent
Cesser la Douleur, et le gonflement Tout allant bien pendant
8 a 10 Jours, les accidents se renouvellerent Tout a Coup. a Locassion
deplusieurs fusées dans La Jambe qui mobligerent a faire une
incision de six poulces a La partie interne de La Jambe le long
du Tendon dachille, qui me failita Lepanchement de La matière
et le moyen de deterger le fond de La playe, Conduire le malade
a parfaite guerison, et luy Conserver une Jambe dont il se sert
actuelement au moyen des douges Jassouplis les Ligaments, et retablis
Larticulation, et le mouvement de La partie, Jay regardé Cette Cure
dautant plus belle, quaucun auteur n'en fait mention, le sieur
faubet marche sans Canne et ná que tres peu de gonflement a
l'articulation ~~[illegible]~~ tres difficille de distinguer, depuis sa guerison
il a fait quatre Campagnes Tant en Levant qu'aux isles de
Lamerique

Monsieur

Locassion qui se presente aujourdhuy de vous etre utille a quelque
Chose me flatte infiniment, je la saisis avec dautant plus de
plaisir qu'elle me procure Lhonneur de vous Donner des marques de
ma sincere reconnoissance, Je nay pas plustot receu la letre de Mr
Le Chr de Lisé que Jay travaillé a luy faire Tenir une description
de sa blessure quil va vous envoyé luy meme, Jointe a un autre
puisque vous la desirés, et que vous la trouvés Digne dêtre admise
parmy vos ouvrages; Jaurois pû y Joindre quelques reflexions, si
Je navais pensé que la matière vous est entierement Connüe, et que
vous pouvés mieux quaucun y Donner léclat quil Convient Cesont
pareils motifs qui mont rendu si sobres, persuadé dailleur que vous
voudres bien y suppléer a ~~[illegible]~~ et me Croire avec Toute lestime
qui vous est düe

Monsieur

Votre tres humble
et obeissant serviteur

Cadran